



COMMUNIQUE de PRESSE

21 mai 2021

Semaine de l'Agriculture Française : Des vins franciliens bientôt sur votre table !

L'agriculture d'Ile-de-France se diversifie pour répondre aux attentes toujours plus fortes des consommateurs en produits locaux. Parmi les productions nouvelles, la ré-émergence de la vigne a le vent en poupe, sous l'impulsion de la libéralisation des droits de plantations effective depuis 2016 et de l'homologation de l'IGP Île-de-France.

La vigne, une production attractive

La région Ile-de-France compte environ 100 hectares de vigne plantés. Les premiers vins seront commercialisés en 2021. Depuis 2018, la Chambre d'agriculture a reçu près de 100 agriculteurs en formation « Initier un projet viticole ».

L'Association des Viticulteurs et Vinificateurs en Ile-de-France (AVVI) s'est constituée il y a 3 ans aux côtés du Syndicat des Vignerons d'Ile-de-France (SYVIF) pour accompagner la dynamique de cette filière aux perspectives prometteuses en région-capitale.

Elle encourage notamment la qualité et l'ancrage territorial des productions avec l'adoption d'une charte de bonnes pratiques disponible sur son [site](#). Parmi elles, des objectifs ambitieux de préservation de la faune et de la flore, avec notamment Des pratiques agricoles en accord avec la préservation de la biodiversité dont l'interdiction des désherbants de synthèse pour l'entretien des sols, ou encore le recours à des cépages adaptés au climat local afin de produire de grands vins et faire du renouveau de la viticulture d'Ile-de-France une Fierte régionale.

Conforter l'offre d'oenotourisme en Ile-de-France

Nombre de porteurs de projets en viticulture ont à cœur de partager leur passion en ouvrant leur vignoble au public. Trois années étant nécessaires aux jeunes plants avant de donner du raisin, l'offre de visites – dégustation à proximité de Paris d'ores et déjà en place dans certains vignobles depuis 2020 va s'étoffer dans les prochaines années. Nous ne manquerons pas de les valoriser via le label [®]Bienvenue à la ferme des Chambres d'agriculture et sur [le site](#) de l'AVVI.

Des vins de qualité

Pour rappel, le projet d'Indication Géographique Protégée validé par l'Etat français en mai 2020. Il constitue une reconnaissance supplémentaire du potentiel viticole historique francilien, alors que la région comptait au 19^{ème} siècle près de 42 000 hectares de vignes.

Rendez-vous aux prochaines vendanges en septembre 2021 !

Contacts presse :

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : <https://idf.chambre-agriculture.fr>

Aurélien COEN : 01.39.23.42.14 - aurelie.coen@idf.chambagri.fr